

Les taux de vaccination stagnent dans le monde

Les taux de vaccination stagnent dans le monde Évolution de la couverture vaccinale mondiale contre les maladies ou agents pathogènes suivants (en %) Tuberculose (BCG) Diphtérie/tétanos/coqueluche (3e dose) Polio (3e dose) Hépatite B (3e dose) Rougeole (2e dose) Rubéole 100 88 85 80 60 76 40 20 2005 '24 2000 2010 2015 2020 Couverture vaccinale : proportion de la population qui a été vaccinée Sources: Organisation mondiale de la Santé (OMS), UNICEF statista 🔽





Des données publiées le 15 juillet par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF confirment la stagnation de la couverture vaccinale à l'échelle mondiale ces dernières années. En 2024, 14,3 millions d'enfants dans le monde étaient dits « zéro dose », c'est-à-dire qu'ils n'avaient reçu aucun vaccin, un chiffre qui n'a quasiment pas évolué en deux ans (14,5 millions en 2022). Le nombre d'enfants non vaccinés reste également supérieur à celui enregistré en 2019 (12,8 millions), avant que la pandémie de Covid-19 ne vienne perturber les services de santé. Dans le détail, plus de la moitié des enfants non vaccinés vivent dans la trentaine de pays qui se trouvent actuellement en situation de fragilité, de conflit ou de vulnérabilité.

Comme l'indique notre infographie, le pourcentage d'enfants ayant reçu trois doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC), l'un des principaux marqueurs des progrès mondiaux de la vaccination, s'élevait à 85 % en 2024, soit un chiffre inférieur au pic de 86 % atteint entre 2016 et 2019, avant la pandémie de Covid. Les données montrent également une stagnation du taux de vaccination contre la polio à 84 % (alors qu'il était de 86 % entre 2017 et 2019) et de la tuberculose à 88 % (contre un pic à 90 % en 2017 et 2018). Quant à la couverture vaccinale mondiale contre la rougeole, après d'importants progrès mesurés entre 2004 et 2016, le taux progresse désormais à un rythme beaucoup plus lent : il était de 76 % en 2024 (contre 71 % en 2019), soit un chiffre encore loin du niveau de couverture de 95 % nécessaire pour prévenir efficacement les épidémies.

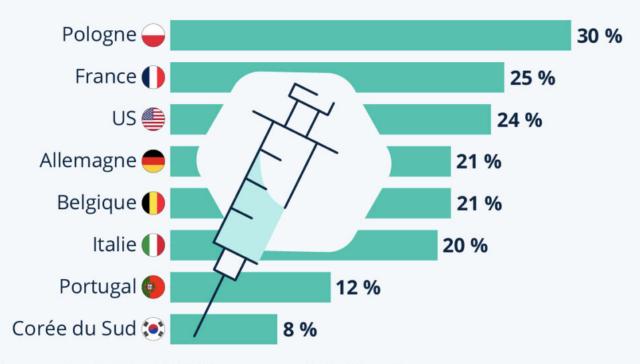
D'après l'OMS, en 2024, 60 pays ont été frappés par des épidémies « importantes ou perturbatrices » de rougeole, soit près de deux fois plus qu'en 2022. Le manque d'accès aux vaccins dans certaines régions est la principale cause du déficit de couverture vaccinale dans le monde, mais l'agence onusienne pointe aussi du doigt la menace que représente la désinformation sur la science et les vaccins.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Un quart des Français doute de la sûreté des vaccins

Un quart des Français doute de la sûreté des vaccins

Part des répondants par pays disant avoir peu confiance dans la sûreté des vaccins



Base: entre 2 000 et 10 000 personnes (18-64 ans) interrogées par pays entre avril 2022 et juin 2023.

Source: Statista Consumer Insights





Le gouvernement a lancé, lundi 2 octobre dernier, une nouvelle campagne vaccinale contre le Covid-19 pour les populations les plus à risque : plus de 65 ans, personnes fragiles, atteintes de comorbidités, femmes enceintes, résidents d'Ehpad ou personnes au contact de personnes fragiles. Prévue à l'origine à partir du 17 octobre en même temps que celle contre la grippe, cette campagne de vaccination a finalement été lancée plus tôt que prévu pour faire face à la reprise de l'épidémie. Cependant, d'après



une étude menée par Statista dans le cadre des <u>Consumer Insights</u>, 25 % des Français doutent de la sûreté des vaccinations. C'est 2 % de plus qu'en 2022. Ce chiffre est légèrement plus élevé que chez la majorité de nos voisins européens : seulement 21 % des personnes interrogées en Belgique et en Allemagne disaient partager ce sentiment vis-à-vis des vaccins, 20 % en Italie, et 12 % au Portugal. En Pologne, cependant, leur part est de presque une personne sur trois (30 %).

Valentine Fourreau pour <u>Statista</u>

Banque alimentaire, c'est l'heure de la 3e dose pour les bénévoles volontaires

Poursuivant sa mission humanitaire, la présidente de la Banque Alimentaire, Stéphanie Sergeant a proposé une nouvelle session de vaccination sur site pour tous les bénévoles volontaires et membres d'associations partenaires. Cette vaccination pour une troisième dose de vaccin a été réalisée par l'intermédiaire de l'Association Entraide Pierre Valdo.

Hélène Avenier, chargée de mission, Carole Gangloff, chef de service et Caroline Colomb, de la brigade mobile ont accompagné le Docteur Jean Lecacheux et l'infirmier Aurélien qui ont procédé à la vaccination des bénévoles volontaires en présence d'Alex Gadré, directeur de cabinet du Préfet.

«L'initiative de la Banque Alimentaire est d'autant plus importante que le taux de vaccination pour la 3ème dose est bas dans le département, 49,1% (il est de 53,9% en France)» a précisé Alex Gadré.

De son côté, la brigade mobile de l'Association Entraide Pierre Valdo multiplie les déplacements dans le département pour proposer la vaccination au plus grand nombre. 100 000 Vauclusiens ont perdu leur pass le 15 février dernier.

MH

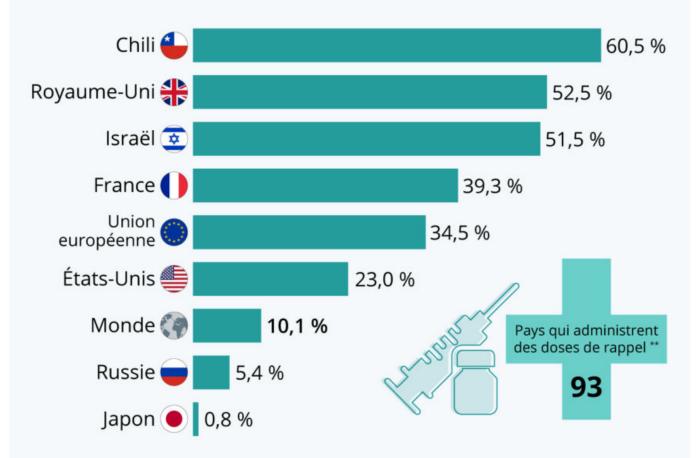


Quelle part de la population a reçu une dose de rappel ?



Quelle part de la population a reçu une dose de rappel?

Part de la population des pays et régions sélectionnés ayant reçu une injection de rappel du vaccin contre le Covid-19 *



En date du 10/11 janvier 2021.

** États souverains uniquement, selon la source.

Source: Our World in Data













Selon les <u>données</u> compilées par Our World in Data, à ce jour, près d'une centaine de pays ont lancé des campagnes de rappel vaccinal contre le Covid-19. Le dernier en date étant l'Inde, où une troisième dose est proposée depuis lundi aux professionnels de santé et aux personnes âgées. Ces dernières semaines, de nombreux pays ont opté pour la généralisation de la troisième dose face à la progression du variant Omicron, qui a fait grimper le niveau d'infections à des <u>niveaux sans précédent</u>.

Premier pays à avoir lancé sa campagne initiale de vaccination (en décembre 2020), Israël a aussi été le premier à proposer des injections de rappel l'été dernier. Le 11 janvier, plus de la moitié de sa population avait reçu une troisième dose. Le Chili et le Royaume-Uni sont également en avance dans ce domaine, avec respectivement 62 % et 53 % de la population concernée. Dans l'Hexagone, environ 40 % des Français ont reçu leur rappel à ce jour, soit un peu plus que la moyenne globale dans l'Union européenne (35 %). En revanche, dans d'autres pays comme Japon, la campagne de rappel démarre beaucoup plus lentement : la part de la population concernée étant pour le moment inférieure à 1 %.

Dans un <u>communiqué</u> publié mardi, des experts de l'Organisation de la santé ont toutefois prévenu qu'une mise à jour des vaccins existants allait être nécessaire pour combattre efficacement la pandémie sur le long terme. « Une stratégie de vaccination basée sur des doses de rappel répétées de la composition vaccinale initiale a peu de chances d'être appropriée ou durable » mettent en garde ces spécialistes. Avec l'essor de nouveaux variants, ils estiment ainsi « que des vaccins contre le Covid-19 ayant un impact élevé en matière de prévention de l'infection et des transmissions, en plus de prévenir des formes graves de la maladie et des décès, sont nécessaires et doivent être développés ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Avignon : des places disponibles au centre de vaccination







Le centre de vaccination départemental, situé au sein du Hall J du parc des expositions Avignon Montfavet, ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 20h, propose chaque jour 1000 créneaux de rendezvous.

Des plages horaires sont disponibles dès :

- jeudi 30 décembre de 12h20 à 19h20;
- vendredi 31 décembre de 09h30 à 15h50:
- dimanche 02 janvier de 10h40 à 19h20;
- et pour les jours suivants.

Rendez-vous sur <u>maiia.com</u> pour connaître toutes les plages de rendez-vous disponibles au-delà de ces 3 dates et prendre rendez-vous pour une vaccination.

Lire aussi : 15 communes du Vaucluse concernées par le masque obligatoire en centre-ville

L.M.



Industrie pharmaceutique : combien pèsent les vaccins ?



Industrie pharma: combien pèsent les vaccins? Estimation du chiffre d'affaires mondial des vaccins et part dans le total des produits pharmaceutiques Vaccins Autres médicaments 9.3 Md € Total 820,1 Md € 2019 29,9 Md € 815,7 Md € 2020 72,7 Md € 861,7 Md € 2021

Source: Statista Health Market Outlook





Avec la pandémie et les campagnes massives de <u>vaccination</u> dans le monde, on pourrait penser que les vaccins apportent une contribution majeure au chiffre d'affaires de l'<u>industrie pharmaceutique</u>. Mais comme le révèlent les données du <u>Statista Health Market Outlook</u>, les vaccins représentent toujours une petite part des revenus générés par les produits pharmaceutiques. D'après les estimations, les ventes mondiales de vaccins devraient s'élever à plus de 72 milliards d'euros en 2021, soit environ 8 % des

Part du total des revenus 8 %



revenus totaux de l'industrie des médicaments (évalués à plus de 861 milliards d'euros). Comparés aux années précédentes, le chiffre d'affaires des vaccins a néanmoins augmenté de 140 % et leur poids dans les revenus du marché a doublé.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Quand effectuer sa dose de rappel pour conserver son passe sanitaire valide?



À compter du 15 décembre 2021, les personnes de plus de 65 ans et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront avoir reçu une dose de rappel pour que leur passe sanitaire reste

valide. À compter du 15 janvier 2022, le passe sanitaire est conditionné à la dose de rappel pour toutes les personnes âgées de 18 ans et plus.

La dose de rappel doit être administrée 5 mois après la dernière injection d'un vaccin à double dose (Pfizer, Moderna, Astrazeneca) ; 1 mois après la monodose pour le vaccin Janssen. Un délai supplémentaire après votre date d'éligibilité à la dose de rappel (5 mois ou 1 mois après la dernière injection selon le vaccin) est accordé pour effectuer la dose de rappel.

A partir du 15 décembre 2021 :

- Les personnes de 65 ans et plus vaccinées avec des vaccins à double dose (Pfizer, Moderna, Astrazeneca) devront avoir reçu leur dose de rappel (3° dose) 7 mois après leur dernière injection.
- Les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen, quel que soit leur âge, devront avoir reçu leur dose de rappel 2 mois maximum après l'injection de leur monodose.

A partir du 15 janvier 2022 :

 Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus devront avoir reçu une dose de rappel au maximum 7 mois après leur dernière injection ou infection au Covid pour bénéficier d'un passe sanitaire valide.

Au-delà de ces délais, leur QR code sera désactivé automatiquement, le passe sanitaire sera placé dans la catégorie « certificat expiré » et ne pourra plus être utilisé. Pour connaître la date limite à laquelle vous devez recevoir votre dose de rappel pour ne pas perdre votre passe sanitaire, l'Assurance maladie propose un nouveau téléservice Mon rappel Vaccin Covid . Vous pouvez également utiliser le simulateur de MesconseilsCovid .

Validité du QR code

Les personnes qui reçoivent leur dose de rappel disposent d'un nouveau QR code, il sera valide 7 jours après l'injection de rappel. Ce sera donc le nouveau passe sanitaire à présenter dans les lieux et événements où il est exigé.

Pour les personnes qui reçoivent leur dose de rappel dans les délais (7 mois après leur dernière injection pour les vaccins à double dose, 2 mois après la monodose du vaccin Janssen), le QR code généré au moment de leur précédente vaccination restera actif pendant 7 jours de façon à ce qu'elles puissent disposer d'un passe sanitaire valide. Pour les personnes qui ne font pas leur rappel dans les délais requis, leur QR code sera désactivé automatiquement et leur passe sanitaire ne sera plus valide.

Lire aussi : Covid : le taux d'incidence remonte en flèche en Vaucluse

Personnes ayant contracté la Covid



Vaccins Pfizer, Moderna, Astrazeneca:

- Si vous avez contracté le Covid avant la vaccination et avez reçu une injection unique, vous pouvez recevoir une dose de rappel (2e dose) 5 mois après votre 1^{ère} dose de vaccin.
- Si vous avez reçu une première injection, puis avez été contaminé par le Covid, vous pouvez recevoir une dose de rappel (2e dose) 5 mois après l'infection (date du test positif).
- Si vous avez contracté le Covid après avoir reçu un schéma vaccinal complet, vous pouvez effectuer votre rappel (3e dose) 5 mois après l'infection.

Vaccin Janssen:

- Pour les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur injection de vaccin Janssen, la dose de rappel se fait 4 semaines après la dose reçue.
- Pour les personnes ayant eu le Covid après leur injection de Janssen, deux situations :
 - Si l'infection date de moins de 15 jours après l'injection : les personnes reçoivent une dose additionnelle de vaccin ARNm 4 semaines après l'infection. Elles sont éligibles au rappel vaccinal dès 5 mois après cette dose additionnelle.
 - o Si l'infection date de plus de 15 jours après l'injection : les personnes n'ont pas besoin de compléter leur schéma vaccinal avec une dose additionnelle. Elles sont éligibles au rappel dès 5 mois après l'infection.

L'injection supplémentaire est renseignée dans « SI Vaccin » comme une dose de rappel, et non comme une 2^e injection. Votre passe sanitaire sera donc valide 7 jours après cette 2^e dose correspondant à une dose de rappel.

Si vous avez été infecté moins de 5 mois auparavant et ne pouvez encore effectuer votre rappel, vous pouvez utiliser le QR Code de votre résultat de test RT-PCR ou antigénique positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois comme preuve de rétablissement, valable dans le cadre du passe sanitaire.

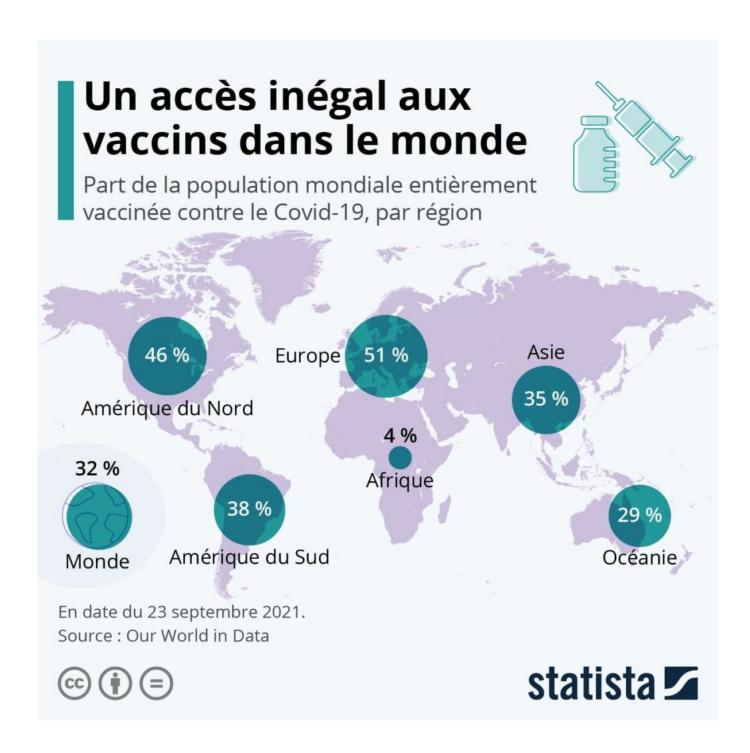
Toutes les informations, cliquez ici.

Lire aussi : Port du masque : les mesures applicables en Vaucluse à compter d'aujourd'hui

L.M.



Covid-19 : un accès inégal aux vaccins dans le monde







Alors que les Nations unies ont mis en place en 2020 le dispositif COVAX pour garantir une répartition équitable des <u>vaccins contre le Covid-19</u> dans le monde, en pratique, les choses restent bien différentes. Dans la plupart des pays riches, le taux de vaccination complète dépasse désormais les 50 %, alors que seulement 1 % de la population était vaccinée dans les pays à faible revenu. Comme le montre notre graphique, la plus forte proportion de la population entièrement vaccinée se trouve en Europe, avec une moyenne régionale de 51 %. L'Amérique du Nord suit de près avec 46 %. L'Afrique est le continent où il reste le plus de chemin à parcourir : seulement 4 % de la population y est complètement vaccinée.

Selon un <u>rapport</u> d'Amnesty International publié cette semaine, les <u>sociétés pharmaceutiques</u> qui produisent les vaccins ont leur part de responsabilité dans ces inégalités, ayant privilégié les livraisons à destination des pays les plus riches. Les auteurs de l'étude soulignent que les <u>principaux laboratoires</u> fournisseurs n'ont pas encore respecté leurs promesses et leurs engagements de distribution équitable des vaccins à toutes les populations. « Pour le moment, <u>Pfizer/BioNTech</u> et Moderna n'ont fourni qu'un petit pourcentage de leur production actuelle au dispositif COVAX. La plupart des doses actuellement promises ne seront livrées qu'en 2022. »

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La préfecture de Vaucluse et l'ARS Paca condamnent la dégradation des locaux de l'Ordre des médecins de Vaucluse

Samedi 25 septembre, en fin de matinée, les locaux du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Vaucluse ont été vandalisés : de nombreuses traces de peinture rouge sur les façades du bâtiment sont à déplorer. Il n'y a pas eu toutefois d'intrusion à l'intérieur des locaux. Les forces de police ont été saisies et une enquête judiciaire est actuellement en cours.

Le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, et le directeur de la délégation départementale de Vaucluse de l'ARS Paca, Loïc Souriau, « apportent leur plein soutien au Conseil de l'Ordre des médecins et condamnent fermement ces actes inacceptables de violence et d'intimidation. Ces derniers s'inscrivent dans un contexte de montée des actes délictuels commis par des personnes anti-vaccin et anti pass sanitaire à l'encontre des professionnels de santé, de leurs établissements et des équipes mobiles de vaccination, dans le but, notamment, de nuire au bon déroulement de la campagne de vaccination. Le préfet de Vaucluse rappelle que la vaccination permet de faire baisser la mortalité et de réduire les



formes graves de la maladie. Les médecins et l'ensemble des personnels de santé sont pleinement engagés dans la lutte contre la pandémie et œuvrent au quotidien pour le retour à une vie normale. Ils méritent le plus grand respect. »

L.M.